



MEESCHAERT

Asset Management



RAPPORT ANNUEL

FAUVETTES

31 DECEMBRE 2014

Société de gestion : Meeschaert Asset Management
Siège social : 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris
Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

SOMMAIRE

FAUVETTES

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politiques d'investissement	7

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	9
Bilan Passif	11
Hors Bilan	12
Compte de résultat	13

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables	14
Evolution de l'actif net	17
Complément d'information 1	18
Complément d'information 2	19
Ventilation par nature des créances et dettes	20
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	21
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	22
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	23
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation	24
Affectation du résultat	25
Résultats et autres éléments	27
Inventaire	28
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	30

RAPPORT DE GESTION

1 – Orientation des placements

CLASSIFICATION

Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

OPC d'OPC : inférieur à 20 % de l'actif net

OBJECTIF DE GESTION

« FAUVETTES » permet de réaliser un investissement en obligations de maturité moyenne (3 à 7 ans) offrant une performance supérieure ou égale à celle de IBOXX € OVERALL sur la durée de placement recommandée qui est de deux ans, diminuée des frais de gestion réels.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'approche de gestion ne consiste pas à répliquer un étalon de référence ; des comparaisons à l'IBOXX € OVERALL restent cependant possibles à long terme. L'indice IBOXX € OVERALL est représentatif de la performance du marché obligataire, coupons réinvestis, des obligations d'état et obligations privées de toutes échéances de la zone euro. Il est composé d'environ 2500 obligations (consultable sur <http://indices.markit.com>).

Ticker Bloomberg : QW7A.

La performance du fonds pourra, le cas échéant, s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées

La stratégie générale du portefeuille est d'investir essentiellement sur les marchés obligataires et monétaires en privilégiant des maturités moyennes.

La stratégie générale du portefeuille est d'investir sur les différents produits de taux en privilégiant des maturités moyennes et acceptant un degré de risque de crédit élevé.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts à l'intérieur de laquelle le FCP est géré	Entre 0 et 8
Devise de libellé des titres dans lesquels le FCP est investi	Euro et/ou devises (max 10 %)
Zones géographiques des émetteurs des titres auxquels le FCP est exposé	Pays zone euro : 0 %-100 % Pays hors zone euro : 0 %-10 %
Niveau de risque de change supporté par le FCP	10 % maximum

- sélection de la sensibilité du portefeuille la plus adaptée au scénario économique au sein de la zone [0 – 8],
- positionnement sur la courbe des taux,
- choix des émetteurs affichant les meilleures perspectives.

Le Fonds devra être investi pour au moins 60 % et jusqu'à 100 % de son actif net :

- en obligations à taux fixe, taux variable, taux indexé (emprunt d'état et de sociétés privées),
- en obligations convertibles,
- en titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille, en vue d'augmenter l'exposition au marché et/ou de reconstituer une exposition synthétique aux risques taux sans rechercher de surexposition.

Le FCP n'est pas exposé au risque action en direct mais pourra l'être indirectement via les investissements en obligations convertibles.

Actifs (hors dérivés intégrés)

Actions :

Aucun investissement ne sera réalisé en actions compte tenu de l'objectif de gestion du Fonds. L'exposition au risque action n'existera que de façon indirecte. Cette exposition, résultera d'une sensibilité aux actions des obligations convertibles qui pourraient être détenues en portefeuille.

Titres de créances, instruments du marché monétaire et obligations :

Le fonds peut investir en produits de taux libellés en euro (obligations à taux fixes, variables, indexées, obligations convertibles mixtes ou obligataires et titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés) sans privilégier de zone géographique a priori (à l'intérieur des pays de la zone euro ou des pays hors zone euro) et ce dans la limite de 100 % de l'actif net.

L'allocation des différents types de titres ci-dessus n'est pas prédéterminée. Elle dépendra de facteurs macroéconomiques et techniques. Aucune répartition dette privée/dette publique n'est prédéfinie. La gestion est une gestion active de convictions basée sur une analyse interne réalisée par les équipes de gestion du fonds : avec notamment l'étude des flux sur les marchés obligataires d'émetteurs privés, les bilans, rapports annuels et les équipes de managements des sociétés, l'environnement concurrentiel et les perspectives du secteur d'activité.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et prend les dispositions nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Sur ces mêmes instruments, le fonds s'autorise à détenir des signatures inférieures à BBB- (notation composite Standard & Poor's ou Moody's ou équivalent selon analyse de la société de gestion) et/ou non notées jusqu'à 100 % de son actif net.

Le fonds privilégiera des titres libellés en euro, mais pourra à titre de diversification investir dans des titres non libellés en euro, dans la limite de 10 % de l'actif net.

La sensibilité globale du portefeuille obligataire sera comprise dans une fourchette de 0 à 8.

Actions et parts d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle :

La détention totale de parts ou d'actions d'autres OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle de classification « Monétaire court terme », « Obligations et autres titres de créances libellés en euro » « Obligations internationales » gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion, ne dépassera pas 20 % de l'actif net. Les investissements dans les pays émergents se feront notamment par l'intermédiaire d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle de classification « Obligations internationales ». Les FIA sélectionnés respectent les 4 critères de l'article R. 214- 13 du Code Monétaire et Financier.

La gestion de la trésorerie sera effectuée en titres du marché monétaire (TCN et fonds monétaires gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion).

Instruments dérivés

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- ◆ Réglementés ;
- ◆ Organisés ;
- ◇ De gré à gré ;

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◇ Action ;
- ◆ Taux ;
- ◆ Change ;
- ◇ Crédit ;
- ◇ Autres risques (à préciser) ;

Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion :

- ◆ Couverture ;
- ◆ Exposition ;
- ◇ Arbitrage ;
- ◇ Autres natures ;

Nature des instruments utilisés :

- ◆ Futures ;
- ◆ Options ;
- ◇ Swaps ;
- ◇ Change à terme ;
- ◇ Dérivés de crédit ;
- ◇ Autres natures (à préciser) ;

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ◆ Couverture du risque de taux ;
- ◇ Couverture du risque de crédit ;
- ◆ Couverture du risque de change ;
- ◆ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques, taux ;
- ◇ Autre stratégie.

Titres intégrant des dérivés

Néant sauf bon de souscription dans la limite de 10% de l'actif net et obligations convertibles ou échangeables jusqu'à 100% de l'actif net.

Dépôts

Néant

Emprunts d'espèces

Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscription/rachats) et dans la limite de 10 % de son actif net, l'OPCVM peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Néant.

Règles d'investissement

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPCVM qu'elle gère est : la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gérant dans le cadre de la stratégie d'investissement décrite au paragraphe précédent. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers sur lesquels le FCP sera investi.

La valeur liquidative est susceptible de connaître une volatilité du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée. Il est nécessaire de préciser que la gestion du FCP n'étant ni indiciaire, ni benchmarkée, la performance du FCP pourra, le cas échéant s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence, l'IBOXX € OVERALL.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :**Risque de perte en capital :**

Le fonds répercutera les baisses des marchés actions et/ou obligations à hauteur de son niveau d'investissement sur ces marchés. L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il peut ne pas récupérer le capital initialement investi.

Risque de crédit :

Le fonds peut être investi en titres de créances ou obligations d'émetteurs privés ou publics et ainsi être exposé au risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur ou de défaillance de l'émetteur. Le niveau de risque de crédit est variable en fonction des anticipations, des maturités et du degré de confiance en chaque émetteur ce qui peut réduire la liquidité des titres de tel ou tel émetteur et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds, notamment, en cas de liquidation par le fonds de ses positions dans un marché au volume de transactions réduit.

Risque de notation High yield :

Risque qui augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation inférieure à BBB- par les agences de notation ou qui correspond à ce classement. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux :

Le fonds sera investi en obligations ou autres titres à revenu fixe qui peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt. En règle générale, les cours des titres à revenu fixe grimpent lorsque les taux d'intérêt chutent et baissent lorsque les taux se resserrent. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux obligations convertibles :

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque lié aux dérivés :

Le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risques accessoires :

Ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10 % de son actif net.

Risque de change :

Une part de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence du portefeuille, l'Euro, le fonds peut être affecté selon le sens des opérations, à la baisse (en cas d'achat) ou à la hausse (en cas de vente), par une modification ou par toute fluctuation des taux de change.

Risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents :

Les actions cotées sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions :

Le fonds peut, à tout moment, être partiellement sensible aux variations de cours affectant les marchés actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi. La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part, par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE : 2 ans

| COMMISSAIRE AUX COMPTES

Xavier Lhote

2 – Politique d'investissement

Au premier trimestre 2014, contre toute attente, un certain nombre de facteurs exceptionnels ont favorisé les obligations d'Etats occidentaux et la baisse de leurs rendements. Aux Etats-Unis, un hiver particulièrement rigoureux a probablement ralenti temporairement la croissance. Pour autant, la Réserve fédérale, confiante dans le redémarrage économique du pays, a poursuivi la réduction de son soutien monétaire. En zone euro, la BCE a maintenu le statu quo, prête à agir si le risque de déflation se confirmait. La situation de l'Ukraine a remis en avant le statut de placement refuge de la zone euro qui s'est traduit par un retour des capitaux et une hausse de l'euro. Cet épisode ne remet cependant pas en cause notre scénario à moyen terme de hausse des taux longs reflétant le retour de la croissance dans les pays occidentaux.

L'annonce de la BCE début juin a constitué le point d'orgue du deuxième trimestre. Face à une inflation à 0,5 % l'an en zone euro, la Banque centrale se devait de réagir. L'arsenal mis en place est historique : un taux directeur négatif, des prêts supplémentaires et la possibilité de racheter des crédits aux banques. D'autres mesures viendront probablement compléter cette liste en 2015. La BCE met ainsi tout en œuvre pour relancer l'offre de crédit et faire circuler la monnaie jusque-là bloquée dans le circuit financier. Si ces interventions ne peuvent pas à elles seules améliorer croissance et inflation, elles en optimisent les perspectives. Ces décisions confortent notre stratégie de gestion en renforçant à moyen terme les probabilités de tensions obligataires, conséquences d'un potentiel de croissance nominale revu à la hausse. En allégeant le coût du crédit, elles soutiennent en parallèle les émetteurs privés, en particulier ceux du secteur bancaire.

Au cours du troisième trimestre, la Réserve fédérale a poursuivi la réduction de son soutien monétaire et préparé le marché à une future hausse des taux directeurs. Elle conserve toutefois un discours très accommodant et indique maintenir son taux directeur inchangé « pour une période considérable de temps ». Si la menace de déflation reste présente en zone euro, Mario Draghi se montre confiant dans les mesures annoncées en juin et a profité de la réunion de septembre pour en préciser les modalités tout en abaissant légèrement ses taux directeurs. Au final, la BCE a confirmé ses annonces de début juin - sans les modifier fondamentalement - qui sont pro-inflationnistes et pro-croissance et favorisent la convergence périphériques / pays « core ». Elles confortent notre stratégie obligataire excluant les titres émis par les Etats (dont les rendements actuels sont historiquement faibles), favorisant les titres sensibles aux entreprises, le secteur bancaire ainsi que les émetteurs périphériques et les indexés taux longs.

La forte baisse des prix du pétrole renforce au dernier trimestre les inquiétudes des investisseurs concernant le risque déflationniste. Dans ce contexte, début décembre, la BCE évoque la mise en place de nouvelles mesures de soutien dont la possibilité d'acheter des obligations d'Etat. Même si celle-ci sera complexe, la Banque centrale affiche ainsi sa volonté de relancer la croissance et les anticipations inflationnistes dans la zone euro. Cet environnement favorise la baisse des rendements des obligations d'Etat de la zone euro.

Les taux à 10 ans allemands et français atteignent ainsi de nouveaux records respectivement à 0,56 % et 0,86 %. La baisse de l'euro et celle du pétrole seront à moyen terme des soutiens importants pour stabiliser l'économie de la zone euro, à court terme, les titres d'émetteurs privés « high yield », à taux variables ou convertibles sont pénalisés par les incertitudes économiques. Le portefeuille a ainsi investi sur le fonds Allianz Euro High Yield, mettant à profit cette période pour bénéficier de points d'entrée attractifs à moyen terme.

Dans ce contexte, une part importante du fonds est investie en obligations d'émetteur privés. Le portefeuille pourrait profiter en 2015, d'une éventuelle poursuite du resserrement des primes de risque des obligations d'émetteurs privés BBB et « high yield » qui sont privilégiés. Ceci grâce notamment à la poursuite de l'amélioration de la structure financière des entreprises et à des taux de défauts d'émetteurs privés qui devraient rester sur des niveaux historiquement bas.

Le fonds sélectionne également sur des obligations à taux variables indexées sur les taux longs (TEC10, CMS10 ans...) afin de profiter d'une éventuelle tension sur les taux longs si l'économie américaine se stabilise en zone euro et si la croissance reste bien orientée, justifiant un relèvement des taux directeurs outre-Atlantique.

Les performances

La performance du fonds au 31 décembre 2014 est de -1.45 %.
Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPC.

Changements intéressant le fonds intervenus au cours de l'année

A compter du 04/07/2014, le Dépositaire est BNP Paribas Securities Services et le Gestionnaire comptable par délégation est BNP Paribas Fund Services France (respectivement en lieu et place de la financière Meeschaert et de Meeschaert Asset Management).

Le fonds devient un OPCVM conforme aux normes européennes à partir du 31/12/2014.

3 – Déontologie

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC

Cette information figure dans l'annexe du rapport annuel au niveau du complément d'information 1.

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Meeschaert Asset Management, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion 12 Rond-point des Champs-Élysées à Paris ou sur le site /www.meeschaertisr.com.

Systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion

La Société de Gestion dispose d'une gestion des risques indépendante de la Gestion et permanente, pilotée par la Direction des risques Groupe Meeschaert.

Meeschaert Asset Management se dote de documents normatifs composés de cartographies des risques et d'une politique afférente, visant à détecter, mesurer, gérer et suivre en permanence les risques liés à l'organisation, la taille, les activités de la Société de Gestion ainsi que les principaux risques financiers (contrepartie, marché, liquidité, crédit et opérationnel).

COMPTES ANNUELS

1 – Bilan Actif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	2 582 344,58	3 441 572,34
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 457 675,44	3 441 572,34
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 457 675,44	3 441 572,34
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	1 083 867,19	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	1 083 867,19	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	40 801,95	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	40 801,95	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Les autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-

2 – Bilan Passif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Capitaux Propres		
Capital	2 675 655,44	3 478 259,23
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-18 685,11	20 551,80
Résultat de l'exercice (a,b)	120 342,05	139 130,02
Total des capitaux propres	2 777 312,38	3 637 941,05
(=Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	1 758,82	278,82
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 758,82	278,82
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	2 779 071,20	3 638 219,87

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

3 – Hors Bilan

	Exercice 31/12/2014
OPERATIONS DE COUVERTURE	Néant
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-
	-
Engagement de gré à gré	-
	-
Autres engagements	-
	-
AUTRES OPERATIONS	Néant
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-
	-
Engagement de gré à gré	-
	-
Autres engagements	-
	-

4 – Compte de résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	151 211,41	179 876,34
Produits sur titres de créances	17 546,82	33,55
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total I	168 758,23	179 909,89
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-	-
Autres charges financières	-	-
Total II	-	-
Résultat sur opérations financières (I+II)	168 758,23	179 909,89
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-23 775,07	-26 432,36
Résultat net de l'exercice (I+II+III+IV)	144 983,16	153 477,53
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-24 641,11	-14 347,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I+II+III+IV+V+VI)	120 342,05	139 130,02

COMPTES ANNUELS – ANNEXES

1 – Règles et méthodes comptables

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Instruments financiers à terme et conditionnels

FUTURES : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

OPTIONS : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked- to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

Frais de gestion

- 0.70% TTC maximum

La dotation est calculée sur la base de l'actif net, déduction faite des parts en portefeuille d'OPC et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle gérés par la société de gestion Meeschaert Asset Management. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de gestion indirects

Néant.

Commission de surperformance

Néant.

Rétrocession de frais de gestion

Néant.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Encaissée.

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation.

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation.

Changements affectant le fonds

Néant.

Annexe

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 et ses modifications successives. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables selon le règlement antérieur ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs. Les modifications portent donc essentiellement sur la présentation des documents de synthèse et sur la nomenclature des OPC, le montant global des OPC demeure inchangé.

Afin d'assurer la comparabilité des états de synthèse de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, les modifications ont été effectuées sur la présentation des données de l'exercice N-1 comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique «OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale».
- La sous-rubrique «Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT».
- La sous-rubrique «Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC cotés».
- La sous-rubrique «Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC non cotés».
- La sous-rubrique «Autres organismes non européens» a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

2 – Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Actif net en début d'exercice	3 637 941,05	4 036 471,25
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.V.M.)	-	-
Rachats (sous déduction des commissions acquises à l'O.P.C.V.M.)	-825 635,21	-616 387,59
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	85 421,22	53 176,10
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-90 170,49	-22 572,89
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-9 569,40	-7 563,76
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-165 657,95	41 340,41
Différence d'estimation exercice N	-2 277,86	163 380,09
Différence d'estimation exercice N-1	-163 380,09	-122 039,68
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	144 983,16	153 477,53
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	2 777 312,38	3 637 941,05

3 – Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2014
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instrument financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPCVM	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPCVM garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

4 – Complément d'information 2

		Exercice 31/12/2014	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		Nombre de titres	
Catégorie C (Devise : EUR)			
	Nombre de titres émis	-	
	Nombre de titres rachetés	4 594,333	
Commissions de souscription et/ou de rachat		Montant (EUR)	
	Commissions de souscription acquises à l'OPCVM	-	
	Commissions de rachat acquises à l'OPCVM	-	
	Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
	Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion		Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie C (Devise : EUR)			
	Frais de gestion et de fonctionnement (*)	23 775,07	0,70
	Commissions de surperformance	-	-
	Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)		-	-

(*) Pour les OPCVM dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

5 – Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2014
Ventilation par nature des créances	Néant
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	-
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	-
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	1 758,82
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	1 758,82

6 – Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2014
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	1 457 675,44
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	1 457 675,44
Titres de créances	1 083 867,19
<i>Négoiés sur un marché réglementé</i>	1 083 867,19
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres titres de créances	1 083 867,19
<i>Non négociés sur un marché réglementé</i>	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

7 – Ventilation par nature de taux des postes d’actif, de passif et de hors bilan

	Taux Fixe	Taux Variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 058 073,82	114 757,58	284 844,04	-
Titres de créances	941 493,42	65 212,51	77 161,26	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	196 726,62
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes Financiers	-	-	-	-
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

8 – Ventilation par maturité résiduelle

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif		Néant			
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	109 163,53	478 805,75	869 706,16
Titres de Créances	52 544,28	-	-	205 017,42	826 305,49
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	196 726,62	-	-	-	-
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

9 – Ventilation par devise de cotation

	Devise
Actif	Néant
Dépôts	
Actions et valeurs assimilées	
Obligations et valeurs assimilées	
Titres de créances	
Titres d'OPC	
Opérations temporaires sur titres	
Autres instruments financiers	
Créances	
Comptes financiers	
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres	
Dettes	
Comptes financiers	
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	
Autres opérations	

Au 31 Décembre 2014, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

10 – Affectation des résultats

CATEGORIE DE CLASSE : C (DEVISE : EUR)

- Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	120 342,05	139 130,02
TOTAL	120 342,0500	139 130,0200
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	120 342,05	139 130,02
TOTAL	120 342,0500	139 130,0200
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat :		
provenant de l'exercice		0,00
provenant de l'exercice N-1		0,00
provenant de l'exercice N-2		0,00
provenant de l'exercice N-3		0,00
provenant de l'exercice N-4		0,00

- **Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-18 685,11	20 551,80
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
TOTAL	-18 685,1100	20 551,8000
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-18 685,11	20 551,80
TOTAL	-18 685,1100	20 551,8000
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		

11 – Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

| CATEGORIE DE CLASSE : C (DEVISE : EUR)

	30-déc.-11	31-déc.-12	31-déc.-13	31-déc.-14
Valeur liquidative (en EUR)				
Parts C	151,59	168,01	178,40	175,81
Actif net (en k €)	4 085,22	4 036,47	3 637,94	2 777,31
Nombre de titres				
Parts C	26 947,526	24 024,347	20 391,551	15 797,218
Date de mise paiement	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en €)				
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en €)				
Crédit d'impôt unitaire (*)	-	-	-	-
personnes physiques (en €)				
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				
Parts C	-	-	1,00	- 1.18
Capitalisation unitaire sur résultat				
Parts C	5,73	6,85	6,82	7,61

(*) Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

12 – Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2014

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Obligations et Valeurs assimilées				1 457 675,44	52,49
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé					
AEGON TV04-PERP.	150 000,00	67,38	EUR	101 479,51	3,65
BNP PARIBAS TMO OCT85 TSDI	28 330,00	69,59	EUR	19 785,81	0,71
CASINO 7,5%05-PERPETUEL	120 000,00	75,92	EUR	91 616,91	3,30
CEGEDIM 6,75%13-010420	110 000,00	109,45	EUR	122 331,00	4,40
CNP ASSURANCE TV04-PERP.	150 000,00	63,28	EUR	94 971,77	3,42
ELIOR FINANCE 6,5%13-010520	65 000,00	109,33	EUR	71 812,36	2,59
ETHIAS TV05-PERP.	50 000,00	96,17	EUR	48 187,54	1,74
FINANCIERE QUICK TV14-150419	100 000,00	90,65	EUR	91 747,62	3,30
GEO DEBT FIN 7,5%13-010818	110 000,00	84,15	EUR	96 091,97	3,46
INDESIT COMPANY 4,5%13-260418	100 000,00	108,84	EUR	111 947,50	4,03
LOXAM 7,375%13-240120 REGS	110 000,00	100,99	EUR	113 884,96	4,10
MONITCHEM HLD3 5,25%14-150621	100 000,00	98,84	EUR	99 135,17	3,57
PICARD BON.9%10-011018 REGS	67 833,37	105,05	EUR	72 850,66	2,62
PIRELLI 5,125%11-220216	100 000,00	104,71	EUR	109 163,53	3,93
REXEL 7%11-171218	100 000,00	105,82	EUR	106 168,00	3,82
VEOLIA ENVIRON.TV13-PERPETUEL	100 000,00	103,28	EUR	106 501,13	3,83
Titres de Créances Négociables				1 083 867,19	39,03
Autres Titres de Créances					
ABENGOA FIN.8,875%13-050218	100 000,00	96,09	EUR	99 783,42	3,59
AVIVA TV08-220538 SUB.EMTN	50 000,00	115,32	EUR	59 806,51	2,15
AXA TV03 PERPETUEL EMTN S.13	85 000,00	76,39	EUR	65 212,51	2,35
B.F.C.M. TV04-PERP. EMTN	20 000,00	62,75	EUR	12 560,51	0,45
B.F.C.M. TV05 PERP. EMTN	100 000,00	62,87	EUR	64 600,75	2,33
CERVED TECHNO 8%13-150121	100 000,00	108,52	EUR	112 298,28	4,04
CNH IND.FIN.EUROPE5,25%11-0315	50 000,00	100,77	EUR	52 544,28	1,89
CNP ASSUR.4,75%06-PERP.EMTN	50 000,00	103,88	EUR	52 030,35	1,87
DARTY 5,875%14-010321	100 000,00	105,51	EUR	107 550,89	3,87
ENBW ENERGIE TV14-020476 EMTN	68 000,00	101,48	EUR	70 985,49	2,56
NOVALIS 6%13-150618 EMTN REGS	100 000,00	104,88	EUR	105 234,00	3,79
OBRASCON HUARTE 7,625%12-0320	110 000,00	104,53	EUR	117 546,95	4,23
ORANGE TV14-PERP.JR SUB.	100 000,00	105,63	EUR	109 495,25	3,94
SCOR SE 6,154%06-PERPET. EMTN	50 000,00	105,72	EUR	54 218,00	1,95
Titres OPC				40 801,95	1,47

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne					
ALLIANZ EURO HIGH YIELD I	21,00	1 942,95	EUR	40 801,95	1,47
Instruments financiers à terme				0,00	0,00
Appels de marge				0,00	0,00
Swaps				0,00	0,00
Créances					
Dettes				-1 758,82	-0,06
Dépôts					
Autres comptes financiers				196 726,62	7,08
TOTAL DE L'ACTIF NET				2 777 312,38	100,00



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le rapport du commissaire aux comptes est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.